Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides
Québec
Direction des soins infirmiers

Note de service

DESTINATAIRES :	Personnel d'encadrement en soins infirmiers Personnel infirmier du CISSS des Laurentides
EXPÉDITEUR :	Sacha Beaudoin, conseiller cadre en soins infirmiers
DATE :	15 décembre 2022
OBJET :	**RÈGLE DE SOINS INFIRMIERS – RSI-CISSS-021 INSTALLATION D'UN CATHÉTER VÉSICAL COUDÉ**

Nous sommes heureux de vous informer de l'adoption de la Règle de soins infirmiers - *RSI-CISSS-021 – Installation d'un cathéter vésical coudé*, accessible sur l'espace clinique.

Cette RSI précise entre autre, pour les professionnels concernés, les conditions d'application, les directives et les situations nécessitant une communication préalable avec le médecin.

En complément à cette RSI, le personnel est invité à consulter les *Méthodes de soins informatisées (MSI)* suivantes :

- Cadre de référence sur les dispositifs d'élimination urinaire internes et externes
- Insertion et retrait d'un cathéter urinaire à demeure

Au cours des prochaines semaines, des tournées d'information sont prévues auprès des équipes concernées afin de présenter la nouvelle règle de soins infirmiers.

Pour toute question relative à cette RSI, nous vous invitons à consulter la conseillère en soins infirmiers de votre secteur d'activité.

LE **CISSS** DES LAURENTIDES
complice de votre santé

290, rue De Montigny
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 5T3
Téléphone : 450 432-2777
www.santelaurentides.gouv.qc.ca